

5 décembre 2022 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À L'OCCASION DU DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE L'OUVERTURE AU PUBLIC DU SITE-MÉMORIAL DU CAMP DES MILLES.

Messieurs les Ministres,  
Mesdames et messieurs les parlementaires,  
Madame la maire d'Aix-en-Provence,  
Monsieur le maire de Marseille,  
Madame la Présidente du conseil départemental,  
Mesdames et messieurs les élus,  
Mesdames et messieurs les préfets,  
Monsieur le recteur,  
Messieurs les officiers généraux,  
Madame l'ambassadrice,  
Monsieur le Président du Consistoire,  
Monsieur le Président du CRIF,  
Monsieur le Président de la Fondation du Camp des Milles, cher Alain,  
Madame et monsieur KLARSFELD, cher Serge et chère Beate,  
Mesdames et messieurs, en vos grades et qualités, chers amis.

« Ce lieu maintenant préservé, nous le savons dans de bonnes mains, qu'il apporte aux jeunes générations des connaissances, des repères leur permettant à leur tour de combattre les intolérances. »

Ces mots, il y a 10 ans, étaient prononcés par Sidney CHOURAQUI, l'un de ceux qui ont œuvré pour l'ouverture du site mémorial du camp des Milles, avec confiance. Pour que le camp devienne le mémorial, il a fallu, vous l'avez rappelé Alain, trente ans de combat inspiré par beaucoup d'ainés que nous avons célébré aujourd'hui : Sidney CHOURAQUI, Louis MONGUILAN, Denise TOROS-MARTER. Il a fallu trente ans de persévérance, celle de ces précurseurs, la vôtre, cher Alain CHOURAQUI, qui trouva en Simone VEIL, en Serge KLARSFELD des alliés inlassables. Celle d'anciens résistants, d'anciens déportés, d'historiens, de citoyens, de femmes et d'hommes pour qui cet espace d'effroi ne pouvait pas disparaître, ne devait pas disparaître.

Il a fallu trente ans de persévérance depuis la première mobilisation contre la destruction de la salle des peintures murales en 1981. Après la pose d'une stèle commémorative et l'inauguration d'un chemin des déportés en 1985, ce furent des décennies de combat civique, d'approfondissement scientifique, nourris, entre autres par les travaux de Serge KLARSFELD sur le transfert des juifs de la région de Marseille. En 2012, enfin, au terme de cette longue marche des consciences pour sauver le camp des Milles de l'oubli, oserais-je dire parfois du refus de voir, le mémorial fut ouvert et devint ce lieu de commémoration et de transmission.

Et je veux ici vous remercier pour ce combat. Remercier vos compagnons de route, mais aussi les membres actuels et passés du conseil scientifique, vos équipes et tous les bénévoles qui depuis dix ans, ont permis, vous l'avez rappelé, à 800 000 visiteurs, -mais est-on simplement visiteur de ce mémorial ? -, 800 000 femmes et hommes qui sont venus ici froter leur conscience et qui, en donnant de leur temps les uns salariés, les autres bénévoles, ont permis à ce mémorial de faire sa mission.

Tous ces passeurs, vous et ceux que je viens d'évoquer, tiraient leur persévérance d'une conviction puissante que le camp des Milles n'était pas un accident de l'histoire, mais le fruit d'un glissement délibéré vers le crime. Que le Camp des Milles venait de plus loin, de la haine antisémite de l'affaire Dreyfus et de la lente érosion de l'esprit Républicain et de son effondrement brutal. Et que seul l'enseignement pouvait briser la répétition de la tragédie qui eut lieu ici entre ces murs d'argile, dans cette pénombre, dans ces wagons convoyés par les assassins.

L'histoire du camp des Milles débuta en effet avec les errements des derniers gouvernements de la République

qui choisirent d'interner ici, sans distinction, les ressortissants des nations à qui la France venait de déclarer la guerre. Ces dirigeants manquaient alors à la promesse de la République, avant même qu'elle ne connaisse son son éclipse de notre sol.

Ainsi, de 1939 à mai 1940, furent retenus au camp des Milles des Allemands, des Autrichiens, des Tchèques, et en premier lieu, des opposants politiques au gouvernement nazi, des artistes persécutés, des dissidents. « Quelque part entre Kafka et Ubu », commenta avec sarcasme Max ERNST, pour n'en citer qu'un. Contre tous nos principes républicains, ces étrangers furent privés de droit dans les limbes d'une Europe en guerre.

Le camp des Milles porta ensuite l'empreinte du régime de Vichy, né de la débâcle et de la compromission. La clause 19 de l'armistice signée par le maréchal PÉTAIN prévoyait la remise des ressortissants allemands aux autorités de leur pays. Ainsi, en juillet 1940, 700 internés furent livrés au Reich. Parallèlement, furent transférés au Milles les étrangers des camps du Sud-Ouest, anciens des Brigades internationales d'Espagne ou juifs expulsés d'Allemagne. Ils s'entassèrent entre les cheminées d'aération, dans la promiscuité, la vermine et la faim.

Puis à l'automne 1940, Vichy décida de transformer les Milles en camp de transit et d'internement pour tous les étrangers en instance d'émigration, ceux qu'il classait dans la catégorie d' « indésirables ». Plusieurs milliers de retenus, des hommes pour la plupart, de toutes nationalités, juifs en majorité, tentèrent d'obtenir un visa pour un pays d'accueil, par les voies légales ou non. Quatre fois sur cinq en vain.

Le camp des Milles nous rappelle qu'il y eut sur notre sol, oui, des camps et bien d'autres, du Struthof, Beaune-la-Rolande, Noé, Pithiviers, Récébédou, Rivesaltes, Drancy. Et qu'en zone libre, il y eut ces camps. Et qu'en zone libre, la déportation fut organisée. Car le camp des Milles, ce furent enfin les crimes de l'Etat français.

Le lundi 3 août 1942, à neuf heures et demie, le camp des Milles fut bouclé. Des hommes, juifs, issus des groupes de travail étrangers de toute la région furent conduits au camp. Dans la soirée, des femmes et des enfants des hôtels de Marseille furent aussi emmenés dans l'ancienne tuilerie. Le 10 août, cette journée terrible dont parle Raymond-Raoul LAMBERT, directeur général de l'Union générale des Israélites de France, « des wagons noirs comme des corbillards attendaient sur des voies de garage », écrit-il. Aux termes des instructions arbitraires des autorités françaises, une cinquantaine d'enfants, âgés d'à peine plus de deux ans, furent déportés. Un premier convoi de 262 personnes fut bientôt suivi par un autre de 538 damnés partis du camp trois jours plus tard. D'autres wagons encore dans les semaines suivantes. Au total, en août et septembre 1942, plus de 2 000 juifs détenus ici furent déportés vers Auschwitz, via Drancy ou Rivesaltes.

Le régime du maréchal PÉTAIN administrait alors, en son nom, une zone dite libre. Cette France était exempte du joug des nazis. Ces derniers, parmi leurs requêtes, n'avaient pas exigé que les enfants soient inclus dans ces rafles. Pierre LAVAL en avait, seul, pris l'initiative. Les juifs déportés par la police, obéissant à ses ordres, furent les victimes d'un régime forgé par l'antisémitisme. Oui, ces juifs furent les victimes délibérées de l'État français.

Au camp des Milles, la France aux mains de PÉTAIN et LAVAL s'est de nouveau perdue. Elle a raturé les principes de 1789. Si la République a été brisée à Bordeaux, en forêt de Compiègne, à Montoire, c'est au Milles qu'elle connut, comme au Vel d'Hiv, l'un de ses plus complets parjures. Ici, ce fut la trahison par le régime de Vichy du droit d'asile. Les réfugiés devinrent des otages. Ce fut l'antisémitisme d'Etat, incarné par des barbelés et des lois iniques. La haine pour les juifs des collaborateurs ne s'arrêta pas à la nationalité de leurs victimes.

Ici se sédimente chaque renoncement, chaque faute, chaque crime des autorités françaises. Cette mention « Légionnaires » tracée là où étaient regroupés ceux qui avaient fait le choix de servir la France et pour laquelle ils avaient tout sacrifié. Le deuxième étage où s'entassaient les femmes et les enfants sur des paillasses. La gare d'où partaient vers la Shoah des wagons sans retour. Ces murs rougis en sont la trace impérissable. Ils portent dans l'épaisseur de leur glaise les dessins des prisonniers. Ils raisonnent des mots du pasteur Henri MANEN qui décrit les enfants grelottants « sous la rosée de la nuit ». Ils sont fendus d'un seul puits de lumière d'où les damnés s'abreuvaient de clarté. Ils soutiennent une fenêtre d'où des femmes et des hommes préféreraient tenter de se suicider plutôt que s'embarquer vers la mort de masse.

L'enfer qu'ils ont connu ici fut le résultat d'un projet politique résolument fomenté, mis en œuvre et exécuté. Pourtant, il n'était pas impossible de l'empêcher. Pour preuve, la tentative, en mai 1940, du capitaine GORUCHON de soustraire à l'arrivée des nazis les internés du camp des Milles via un train pour Bayonne. Pour preuve, le courage des Justes parmi les nations, comme le gardien Auguste BOYER et son épouse Marie-Jeanne, qui aidèrent ceux enfermés aux Milles.

Pour preuve, cette protestation de l'esprit européen qui trouva ici la force de se maintenir jusque dans le dénuement et l'opprobre. Passa dans ce camp ce que la civilisation allemande comptait alors de meilleur, des

dramaturges, des politiques, des sculpteurs, des dessinateurs, des écrivains, des prix Nobel. Les murs rouges des Milles sont aussi les cimaises de la conscience humaine et portent les vestiges d'un cabaret berlinois importé ici et plus de 400 peintures dessinées à la lueur d'une bougie. Entre autres, cette « Cène » que nous avons revue tout à l'heure, façon dada dans la salle des gardiens et un cœur qui porte ces mots, qui sont une autre devise de l'esprit républicain : « la liberté, la vie, la paix ».

Pour preuve, la réaction de tous ces Français ordinaires, qui dès l'été 1942, condamnent ce que l'État français décide de faire, prennent des risques, aident, dénoncent. Et par cette pression exercée, font progressivement plier, pas à pas, les décisions les plus absurdes et les plus criminelles. Il y a, au fond, dans cette période, ce clair-obscur, et ces sources d'espoir où le courage s'éveille, et où aussi les consciences ordinaires sont là pour dire que quelque chose peut advenir. Et que le mal n'est pas installé partout.

C'est donc une confiance paradoxale qui naît ici, car quiconque visite le camp des Milles est saisi d'effroi devant ce vertige du génocide des juifs. Vertige redoublé même, puisque les concepteurs du Mémorial ont voulu que ce dernier mette en miroir d'autres crimes imprescriptibles : le génocide arménien et le génocide rwandais. Mais qui nourrit cette confiance paradoxale en montrant à chaque fois que rien n'était totalement écrit.

Ce mémorial des Milles, vous l'avez rappelé un instant, déplie chaque étape de ce chemin universel. La chose est singulière, unique, incomparable, mais les mécanismes génocidaires ont des commandes et c'est ici ce que vous déployez, partant de la haine de l'autre et conduisant aux crimes de masse. Le Mémorial restitue un climat politique, démonte les ressorts de l'entreprise génocidaire. Il dit pourquoi les mêmes causes produisent les mêmes effets dans d'autres lieux et à d'autres époques. L'antisémitisme, le racisme, toutes formes de rejet, portent en elles l'anéantissement de toute humanité comme la nuit porte en elle l'orage. Celui qui veut purifier au nom de son ethnie, de sa nation, de sa religion, commence par des outrages, poursuit par des incarcérations, termine par des assassinats.

À tout moment, cette escalade de la haine dans le camp des Milles fut un exemple hier et dont il reste le témoin aujourd'hui. Et là, ce passé advenu permet aussi d'éclairer notre avenir car il ne tient qu'à nous de résister à ceux qui falsifient l'histoire, feignent d'adopter la République tout en trahissant ses valeurs.

Ici aux Milles, la France a été telle qu'elle ne doit plus jamais être et si nous sommes ici, 80 ans après la déportation des juifs du camp des Milles c'est pour dire que notre Nation doit être la voie de l'humanisme, de l'État de droit, du refus de la haine. Le régime de la collaboration continue malgré tout de recruter des adorateurs et ils disposent toujours d'héritiers. Sachons ouvrir les yeux sur la montée de la xénophobie et de l'antisémitisme, tendons l'oreille aux résurgences du racisme. Ne soyons jamais dupes des habits neufs que les mêmes idéologies de division adoptent pour nous leurrer. Et répétons avec force contre le silence, les omissions ou les compromissions, que les victimes étaient des juifs, que leur seul crime était d'être juif, que leur assassinat n'avait d'autres mobiles que la haine des juifs.

Ceux qui ont fondé le mémorial ont voulu nous éclairer et nous passer le relais. Existente encore aujourd'hui des témoins mais il y a ce travail de mémoire et ce courage qui en découlent dont vous venez de parler. Les pays qui nous appellent, et je remercie le ministre de l'Intérieur et le ministre de l'Éducation d'être à mes côtés à cet égard, à nous battre de manière intraitable contre toutes celles et ceux qui, aujourd'hui, ne respectant pas la loi de la République, continuent des violences antisémites, racistes ou anti-religieuses et de forger les consciences et d'enseigner et de savoir déjouer ces chemins de l'habitude qui sont si bien nourris par ceux de l'ignorance.

Ce combat, c'est celui de la République et ce que ce mémorial nous enseigne, c'est que cette République est un combat de chaque jour. Rien n'y est jamais acquis, rien ! Et qu'en sachant regarder en face les mécanismes qui nous ont conduit, quelques décennies après avoir fait renaître cette même République sur notre sol, à mener le pire ici. C'est aussi pour nous dire qu'il faut continuer ici et ailleurs d'y bâtir l'avenir. C'est aussi pour cela, intransigeants et lucides, que nous serons à vos côtés dans ce projet d'une maison des enfants et des livres dont la préfiguration est presque ici suggérée par l'exposition préparée par Serge et Beate KLARSFELD.

Intransigeant et lucide, c'est ainsi que vous apparaissez à travers vos combats et votre œuvre cher Alain CHOURAQUI.

Né en 1949, vous êtes marqué, et comment ne pas l'être, pas ce père glorieux, Sidney CHOURAQUI, grand résistant, soldat de la France libre, avocat indomptable qui fut aussi votre maître à penser, vous a transmis la conviction que l'humanité enfantait le meilleur comme le pire. L'honneur et l'horreur, lui qui avait côtoyé les deux de si près.

Après une enfance marocaine, vous qui aviez déjà l'histoire en héritage, optez pour une spécialisation de juriste et de sociologue. Et votre brillante carrière universitaire de directeur de recherche au CNRS se mêlera aussitôt à cette quête pour préserver le camp des Milles, dont je viens de dire ici en deux mots la longue histoire et qui vous doit tant.

Vous avez été enseignant-chercheur et au fond, combattant et militant, intellectuel complet qui continue d'écrire et qui ne cessera pas ce combat. Mais grâce à vous, le mémorial inscrit avec force dans notre histoire ces déportations antisémites menées de son propre chef par l'Etat français. Vous lui avez apporté un rayonnement international par cette analyse pluridisciplinaire de l'engrenage racaliste qui mène de manière inexorable aux crimes de masse. Tel un théorème dont vous avez mis en exergue la formule, lisible ailleurs, en Arménie ou au Rwanda.

Depuis 2015, vous êtes titulaire de la chaire « Education à la citoyenneté, sciences de l'homme et convergence des mémoires » de l'UNESCO, inaugurée ici-même par mon prédécesseur. Et la rigueur de vos travaux a permis de regrouper un réseau d'universités et d'institutions mémorielles, du Musée national d'Auschwitz-Birkenau au Centre du mémorial de Kigali, œuvrant ainsi à l'apaisement, à la réconciliation de toutes les mémoires et à ce devoir de courage contemporain et d'avenir.

Le mémorial éclaire les consciences de milliers d'élèves, de quartiers défavorisés et d'ailleurs, d'EPIDE, de centres sociaux, de détenus. Des ateliers participatifs permettent de rendre sensibles et intelligibles des mots inconnus ou incompris. Et à chaque fois ou presque, ceux qui voient et qui entendent finissent par comprendre, quels que soient les préjugés avec lesquels ils arrivaient, quels que soient les impensés qui précédaient, éclairés à jamais par les ressorts d'un mal dévoilé jusqu'à ses racines.

Le mémorial forme également des hauts magistrats, des policiers, des sportifs, des enseignants, parce que vous avez la conviction que c'est ainsi en fortifiant le corps social dans son entier que la haine trouvera des remparts contre sa course en nous, parmi nous.

Votre ouvrage, Pour résister à l'engrenage des extrémismes, des racismes et de l'antisémitisme, fut récompensé du prix Seligmann contre le racisme, l'intolérance et l'injustice, et vous fut remis en Sorbonne. Pour résister à cet engrenage, il nous faut encore et encore rappeler un passé que certains, ici et maintenant, falsifient pour se dédouaner de leurs desseins. Il nous faut refuser le révisionnisme des uns, l'euphémisme des autres, l'oubli qui cherche parfois à s'insinuer en nous.

Pour résister à cet engrenage, il nous faut former des citoyens qui inventent leur vie par la connaissance, l'enseignement et la mémoire. Et dans notre époque où la brutalité, la violence et la haine ne désarment jamais, nous avons besoin des engagés qui les repoussent dans les esprits, avec les instruments de la raison et de la transmission.

Cher Alain CHOURAQUI, vous êtes l'un de ceux-là. Une sentinelle, un combattant. Et à l'heure où ces mots de la démocratie, de République, des droits de l'homme et du citoyen sont contestés par les uns et dont les autres oublient, en quelque sorte, les combats qu'ils présupposent et la conscience qu'ils exigent. Vous leur avez offert un lieu où ils furent anéantis, mais d'où ils se propagent de nouveau. Ce mémorial fut votre quête. Ensuite, votre thèse pour ainsi dire matérialisée. Il est désormais votre manifeste, ici, et dans l'esprit de tous ceux que vous avez irrémédiablement éclairés.

Alors, pour ce travail de si longue haleine et de si grande portée, pour ce mémorial des Mille qui est un lieu de mémoire pour la Nation, de vigilance pour le monde et de construction de notre avenir, j'ai aujourd'hui la joie et l'honneur de vous remettre les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur.

Monsieur Alain CHOURAQUI, au nom de la République française, nous vous faisons Chevalier de la Légion d'honneur.